

JANVIER 2022

La lettre d'information du renouvellement urbain

LES VILLENEUVES
**Le 1^{er}
écoquartier
populaire**
GRENOBLE // ÉCHIROLLES

LA ZA DES PEUPLIERS EN TRANSFORMATION

La partie nord de la ZA des Peupliers va connaître une réhabilitation complète d'ici le 1er trimestre 2023. L'objectif est de proposer des bâtiments de qualité pour accueillir de nouvelles entreprises dans le quartier.



- 1 Réhabilitation des façades des bâtiments de la ville (service espaces verts et Théâtre des Peupliers)
- 2 Création de locaux artisanaux indépendants
- 3 Création d'ateliers artisanaux et bureaux avec espaces communs
- 4 Construction d'un nouveau bâtiment pour un traiteur d'entreprise (CPDS)



RESTRUCTURATION DES COMMERCES DE LA PLACE DU MARCHÉ DE L'ARLEQUIN

Pour transformer le secteur en un lieu de vie animé et agréable, des travaux de démolition, de réhabilitation et de création de locaux commerciaux vont démarrer à partir de juin pour une durée de 18 mois.

A terme, les habitants pourront profiter d'une boulangerie, d'une épicerie solidaire, d'un tabac presse et d'un restaurant (transfert de l'Arbre Fruité).



Info boulangerie Arlequin

Depuis le 1er janvier, vous pouvez acheter :

- Le pain les jours de marché, du mardi au dimanche de 7h30 à 12h30, chez **le primeur HAMOUDA SEOUD**. Une ou deux sortes de pain sont vendues,
- Des viennoiseries et du pain chez **YAZ PRESSE**,
- Des produits sucrés et salés à **L'ARBRE FRUITÉ**.

La boulangerie la plus proche : LE FOURNIL DE VIGNY MUSSET, 9 rue Alfred de Musset

Info pharmacie Arlequin

- Par la suite, la pharmacie devrait être transférée à l'angle de l'avenue Marie Reynoard et de la rue Alfred de Musset.

UN NOUVEAU PÔLE SANTÉ

Dans le prolongement de la clinique du Mail, à l'angle de l'avenue Marie Reynoard et de la rue Alfred de Musset, un nouvel immeuble va voir le jour. Il sera composé d'une pharmacie, d'un plateau médical destiné à des professionnels de santé, et dans les étages supérieurs de 15 logements locatifs privés.



Mi 2022
Démarrage
des travaux

RÉHABILITATION GALERIE DE L'ARLEQUIN

70 Nord, 70 Ouest et 60 Est

Pour ces 3 résidences, un programme de travaux est prévu avec :

- Isolation thermique du bâtiment,
- Interventions dans les logements et les parties communes,
- Création de nouvelles dessertes (ascenseur + escalier).

Une nouvelle adresse est prévue à la fin de la rénovation de chaque résidence. Ainsi, l'adresse des nouveaux occupants de l'ex 70 Ouest est le 58 galerie de l'Arlequin. Le 60 Est deviendra le 56 au printemps et le 70 Nord le 60 à l'été 2022.



Mars 2022 :
Démarrage de la commercialisation des 30 logements du futur 56 galerie de l'Arlequin

RÉHABILITATION 30 GALERIE DE L'ARLEQUIN

Groupe ActionLogement

En parallèle de la rénovation thermique du bâtiment (remplacement de la façade et isolation), les locataires vont pouvoir profiter de travaux réalisés dans les 95 logements et dans les parties communes.

Travaux dans les parties communes :

- Création d'un ascenseur et de 2 montées d'escaliers,
- Réfection des revêtements des coursives, paliers et locaux vélos (sols et murs),
- Amélioration de l'éclairage.

Travaux dans les logements :

- Réfection des sols et de la faïence et peinture dans la salle de bain, du chauffage, reprise des arrivées d'eau, mise aux normes actuelles électriques,
- Amélioration acoustique (doublage des murs intérieurs et murs en mitoyenneté avec ascenseur ou escaliers),
- Remplacement des portes de distribution et des portes palières.

2022
Démarrage des travaux



2023

Démarrage du 140, suite à la scission de la copropriété 130-170 galerie de l'Arlequin (Plan de sauvegarde).
Le détail des travaux dans les logements et dans les parties communes est à l'étude.

VILLAGE OLYMPIQUE

Réhabilitation des 626 logements de la SDH

Groupe ActionLogement

Ces résidences doivent bénéficier d'un programme complet de réhabilitation. Le chantier des tours aurait dû démarrer en décembre 2021. N'ayant pas trouvé les entreprises pour faire les travaux dans les coûts définis, la SDH doit relancer une consultation en 2022, entraînant un report des travaux.



Report des travaux

Des travaux seront prochainement réalisés à la fois dans les parties communes et dans les logements.

GRANDALPE, C'EST PARTI !



L'autopont de l'avenue Marie Reynoard a été démolit. L'aménagement des espaces publics du secteur vont démarrer au printemps pour une durée de 18 mois, en parallèle des travaux du centre commercial GrandPlace.

FOCUS TRAVAUX VO

Réhabilitation achevée des tours

32 - 34 avenue Marie Reynoard

- Amélioration de la qualité du bâtiment et des logements,
- Réduction de la consommation d'énergie,
- Préservation du patrimoine en respectant la charte architecturale du Village Olympique,
- Amélioration du confort au quotidien.

Des consommations énergétiques réduites de 55% en moyenne sur les 5 dernières années, par rapport aux années précédentes, sur l'ensemble des réhabilitations du Village Olympique.



Actis a rénové tous ses logements au Village Olympique, soit près de 600 logements réhabilités énergétiquement.



COPROPRIÉTÉS PRIVÉES A l'Arlequin

Le plan de sauvegarde de l'Arlequin vise la réhabilitation énergétique des 5 copropriétés 70E/80, 100, 130, 150 et 170 galerie de l'Arlequin. Après une année 2021 consacrée à la programmation, c'est en 2022 que démarre la conception des projets.

La phase de programmation aura permis d'intégrer les besoins et les usages des habitants au programme de travaux. Au-delà de l'isolation des bâtiments, **les locataires et les copropriétaires ont pu partager leurs attentes en terme d'ambiance de halls d'entrée, d'animation de façades ou leurs besoins en locaux annexes.** C'est sur cette base que les architectes et les bureaux d'études vont être consultés, puis choisis par les assemblées générales de copropriétaires d'ici l'été 2022. **Dès l'automne 2022, les premiers plans pourront être présentés aux habitants, afin de continuer le processus de concertation indispensable à chaque phase du projet.**



Présentation du programme de travaux aux copropriétaires du 100 galerie de l'Arlequin le 9 décembre dernier.

Villeneuve Village Olympique

Une veille sur les copropriétés de la Villeneuve et du Village Olympique est en place depuis plusieurs années. Son bilan a été présenté le 10 janvier aux copropriétaires.

Au Village Olympique

● **Copropriété RMO** : Prolongation du POPAC (Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés) jusqu'à fin 2022, dans la perspective d'une OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat), qui permettra d'améliorer la copropriété grâce à un programme de travaux.

● **Lancement d'une étude** par la Métropole sur les capacités d'évolution vers d'autres types d'occupation des locaux, situés en rez-de-chaussée de 2 copropriétés (rue Claude Kogan et Place Lionel Terray), et qui posent aujourd'hui des difficultés.



Pour tout renseignement sur votre reste à charge ou sur les aides auxquelles vous êtes éligibles, contactez Mme Laurine SÉRIÉ (société Urbanis) au 06 68 85 12 83 ou par courriel : laurine.serie@urbanis.fr



Emploi UN CHANTIER ÉCOLE NETTOYAGE SUR LE VILLAGE OLYMPIQUE

Depuis le mois d'octobre, une action de formation est mise en place par Grenoble Alpes Métropole, Sodex Formation, le Pôle emploi et la ville de Grenoble, et ce jusqu'à fin janvier. **Elle permet à 10 stagiaires de se former aux techniques du nettoyage sur des équipements du Village Olympique** (salle 13, théâtre, MJC, Maison de l'enfance, Maison des habitant-es Prémol, club de football USVO, Union de quartier). La finalité de ce chantier est l'obtention

d'une certification et la possibilité de poursuivre sur un emploi ou une formation.

Ce chantier pédagogique de nettoyage est une des nombreuses actions menées par Grenoble Alpes Métropole pour favoriser l'accès à l'emploi et à la formation des habitants des quartiers en renouvellement urbain.



Sur les 10 stagiaires, 4 sont des habitants du quartier Villeneuve-Village Olympique.



Pour en savoir plus :
07 86 63 24 71
emploi.qpv@grenoblealpesmetropole.fr

Nouveauté !

Depuis septembre 2021, **des permanences emploi mobiles sont proposées à tous les habitants du quartier sans rendez-vous, en partenariat avec le PLIE de Grenoble Alpes Métropole, la Mission locale de Grenoble, la Régie de quartier, Ulisse Groupe, et l'association de prévention CODASE.**

L'objectif de ces temps d'échanges est de permettre aux habitants de rencontrer un professionnel de l'emploi, et de profiter d'un accompagnement dans la recherche d'emploi, avec

des propositions concrètes et adaptées à chaque situation. **3 permanences ont déjà été organisées et ont permis de recevoir une trentaine de personnes.** Toutes ont pu rencontrer les professionnels présents et ont eu des propositions (CDD 3 mois, participation à des actions de recrutement...).

Suite à cette expérience positive, ce dispositif est reconduit en 2022 sur le quartier et étendu à d'autres secteurs.



Une permanence était organisée en novembre 2021, à la Maison des habitant-es Les Baladins.



Espace public

LES GÉANTS SE RÉVEILLENT...

La concertation, démarrée en 2019 avec les habitants, a permis de définir des priorités sur les futurs aménagements des espaces publics du secteur.

Retour sur 2021

● **Mars - décembre 2021** : Etudes réalisées par l'agence d'urbanistes et de paysagistes Base avec l'ensemble des partenaires, dont les habitants, pour dessiner les futurs aménagements.

● **Octobre 2021** : Chantier participatif pour rénover un local sur la place, l'ancien Melting pot, en faire un futur lieu de vie pour le projet et habiller le parvis avec une structure en bois représentant des doigts de géant pour s'installer.



Deux prestataires : les Ateliers (dé)concertants et Bruit du frigo sont en charge de la concertation. Leur rôle : questionner les habitants et ceux qui font vivre le quartier, pour dessiner le projet dans le détail et accompagner la nouvelle phase d'études qui va durer jusqu'en 2022.

A suivre en 2022

● Les habitants ont jusqu'à fin 2022 pour donner leur avis sur le projet, avant qu'il soit validé et mis en oeuvre à partir de 2023.

● **Plusieurs possibilités pour vous renseigner et venir échanger :**

- Les permanences régulières d'Alix et Elise des Ateliers [de]concertants dans le local «le Repère» ou à l'extérieur,
- Des ateliers ponctuels,
- Des rencontres sur le secteur avec l'équipe projet.

● Poursuite des études pour dessiner les aménagements définitifs.



Février - Juin 2022

Démolition d'une partie du collège des Saules

FOCUS ÉQUIPEMENT PUBLIC

Rénovation du centre sportif de la Rampe



- Création d'une nouvelle entrée,
- Rénovation des locaux associatifs,
- Amélioration de la performance énergétique et du confort thermique,
- Mise en accessibilité.

Travaux en cours
Fin des travaux : août 2022

Relocalisation du centre de santé des Géants dans le bâtiment de l'ancienne crèche des Poucets



- Amélioration des conditions d'accueil des usagers, de travail du personnel médical,
- Mise en accessibilité,
- Réduction de la consommation énergétique.

Travaux en cours
Fin des travaux : mi 2022

Création d'un équipement jeunesse



- Des espaces dédiés à la jeunesse,
- Une salle polyvalente,
- Un pôle pédiatrique porté par l'Agecsa.

Démarrage des travaux : mi 2022
Fin des travaux : fin 2023



Plus d'infos sur Instagram @villeneuvesgeants ou sur www.villeneuvesgeants.tumblr.com

... AU VILLAGE OLYMPIQUE AUSSI

De nouvelles rencontres avec les habitants auront lieu cette année, pour échanger sur les interventions prévues à moyen terme sur 4 secteurs pour qu'ils deviennent des lieux attractifs et complémentaires :

- Dalle et rue Claude Kogan
- Rue Christophe Turc
- Rue Gusto Gervasoti
- Place Lionel Terray

L'été dernier, des premiers aménagements ont été réalisés sur la dalle Kogan avec :

- L'aménagement d'une zone de détente ombragée avec des bancs, une nouvelle pergola et une fontaine,
- L'installation d'une nouvelle aire de jeux avec balançoires pour les 8-12 ans.

INFOS PRATIQUES

Suite à un travail réalisé avec les unions de quartiers de la Villeneuve et du Village Olympique et le collectif MIQA (Mouvement inter-associations et habitants pour un quartier apaisé), la circulation dans les zones piétonnes de la Villeneuve et du Village Olympique est modifiée depuis le 1er janvier.

- Tout véhicule stationné en zone piétonne doit être muni d'un disque de stationnement avec un temps limité à 20 minutes.
- Pour obtenir une autorisation d'accès (intervention pour travaux, déménagement) avec badge/clés et disque, faire sa demande sur grenoble.fr (autorisation de stationnement).
- En cas de situation d'urgence (livraison, situation non anticipée), contactez les Maisons des habitant-es :
 - Villeneuve : **MDH Patio**, 90 galerie de l'Arlequin Tél : 04 76 22 92 10
 - Village Olympique : **MDH Prémol**, 7 rue Henri Duhamel Tél : 04 76 09 00 28